

BERNARD LEROY



Candidat
de la France
à l'Organe
international
de contrôle
des stupéfiants
(OICS)

Élections à New York le 7 mai 2019 (ECOSOC)
2020 – 2025

BERNARD LEROY, UN JURISTE DE FORMATION

Un juriste expert des questions liées aux stupéfiants

Bernard Leroy est l'un des seuls membres de l'Organe international de contrôle des stupéfiants à être juriste de formation. Il apporte à l'Organe une connaissance fine du cadre international de contrôle des stupéfiants, doublée de l'expérience d'un praticien qui a exercé pendant plus de dix ans les fonctions de magistrat spécialisé dans les affaires de drogue.

Une solide expérience internationale

Bernard Leroy connaît intimement les défis liés à la mise en œuvre des conventions internationales sur les stupéfiants. Il a exercé pendant vingt ans les fonctions de conseiller juridique principal de l'ONUDC et réalisé à ce titre des missions d'assistance technique dans plus de 40 pays pour appuyer la mise à niveau des législations et pratiques nationales.

Au service d'une approche équilibrée face au problème mondial de la drogue

Bernard Leroy est résolument attaché au rôle majeur de l'OICS en tant que gardien des traités, jugeant que le respect des conventions est le fondement de toute coopération internationale sur les drogues. Il est cependant le défenseur d'une approche équilibrée et respectueuse des droits de l'Homme face au problème mondial de la drogue, telle que consacrée par le document final de la session extraordinaire de l'AGNU de 2016. Bernard Leroy fut ainsi l'un des premiers à défendre l'introduction en France d'alternatives à l'emprisonnement.

Langues parlées

Anglais, espagnol et français

Études

- Diplômé en droit de l'université de Caen, de l'Institut d'études européennes de Sarrebruck (Allemagne) et de l'université Paris X.
- Diplômé de l'École nationale de la magistrature française (1979).

Fonctions occupées antérieurement

- Conseiller juridique principal, Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) (1990-2010).
- Conseiller chargé des affaires internationales, législatives et juridiques auprès de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (1988-1990).
- Juge d'instruction spécialisé dans les affaires de drogues, tribunal de grande instance d'Évry (1979-1988).

Activités en matière de lutte contre les drogues

- Directeur du Programme d'assistance juridique, ONUDC, et coordonnateur de l'équipe décentralisée d'experts juridiques, Bogota, Tachkent et Bangkok (1990-2010).
- Chef de l'équipe d'entraide judiciaire chargée d'aider le gouvernement afghan à élaborer la nouvelle loi sur le contrôle des drogues (2004).
- Auteur du rapport ayant abouti au premier comité européen de coordination de la lutte contre la drogue (1989).
- Président du groupe d'étude sur le trafic de cocaïne en Europe, Conseil de l'Europe (1989).
- Membre de la délégation française pour les négociations finales de la Convention des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants et substances psychotropes (1988).
- Membre externe du conseil d'administration de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (2013).
- Président de l'équipe conjointe Banque mondiale/ONUDC intitulée « Initiative pour le recouvrement des avoirs volés » (StAR) ayant permis le gel et le recouvrement en Suisse des avoirs détournés sous le régime de Jean-Claude Duvalier en Haïti (2008).
- Membre du Comité exécutif de la section internationale de la National Association of Drug Court Professionals (2006).
- Cofondateur d'Essonne Accueil, organisation non gouvernementale offrant des services de traitement aux toxicomanes (1982).
- Coauteur de l'étude préparatoire de la loi instituant la peine de travail d'intérêt général comme alternative à l'emprisonnement en France (1981).

Activités d'enseignement

- Chargé d'enseignement en master Sécurité et Droit international public, université Jean-Moulin Lyon 3 (2005-2013).
- Organisateur du programme de formation continue sur la lutte contre le trafic de drogues et la toxicomanie destiné aux membres de la magistrature française, École nationale de la magistrature française (1984-1994).
- Chargé d'enseignement dans le domaine du travail social, université de Paris 13 (1984-1988).
- Chargé d'enseignement pour les étudiants en psychiatrie dans le domaine de l'expertise médico-légale et de la responsabilité, faculté de médecine, université de Paris-Sud (1983-1990).

Publications

- *Handbook of Transnational Criminal Law*, Neil Boister et Robert Curie (éd.) [Routledge, 2014].
- **“The International Drug Control System”**, en coopération avec Cherif Bassiouni et J. F. Thony, dans *International Criminal Law: Sources, Subjects and Contents* (Martinus Nijhoff Publishers, 2007)
- *Ecstasy*, collection Expertises collectives de l'Inserm (Éditions Inserm, 1997)
- **Étude comparative des législations et des pratiques judiciaires européennes face à la drogue** (Commission des Communautés européennes, 1991)
- **« Le travail au profit de la communauté, substitut aux courtes peines d'emprisonnement »**, *Revue de science criminelle et de droit comparé*, n° 1 (Sirey, 1983)
- **Drogues et drogués**, Association d'études et de recherches de l'École nationale de la magistrature (1983)